

La fermeture programmée du jardin d'Acclimatation, ou le détournement du patrimoine parisien

Le jardin d'acclimatation était à l'origine un jardin botanique établi en banlieue parisienne pour y acclimater les plantes exotiques introduites en provenance des colonies. Il héberge également depuis plus d'un siècle une ménagerie d'animaux exotiques pour le plus grand bonheur de nos enfants et petits-enfants. Les nombreux visiteurs (près de 1,5 million en 2011 !) ne sont pas prévenus de cette fermeture surprise programmée pour début 2014. Les toboggans, les nombreux jeux de parc, les manèges, les chevaux, le guignol gratuit (l'entrée du parc coûte 3 euros, 1,50 pour les familles nombreuses et les chômeurs) tout cela aura bientôt disparu enseveli avec ses 270 forains et employés actuels. On peut imaginer les arguments vendus à la Mairie de Paris par le célèbre homme d'affaires qui préside désormais au destin du Jardin. Les nombreux emplois en perspective. Un musée d'art moderne que le monde nous envie déjà, mais que l'on a du mal à imaginer lorsque l'on aperçoit la première tranche des travaux, dénaturant surtout le paysage. Tout cela pour flatter l'égo de Bernard Arnault, avec la complicité des élus parisiens. Lorsque l'on n'a plus rien à prouver comme brillant capitaine d'industrie, il faut, à défaut de s'exiler, laisser une trace pour la prospérité !

Sur le même sujet, lire l'interview exclusive de Marc-Antoine Jamet, président du Jardin d'Acclimatation "Non le Jardin d'Acclimatation ne fermera pas"

Ne laissons pas le Jardin d'Acclimatation fermer pour des raisons faussement artistiques, mais surtout d'égo et spéculatives, sans que les parisiens n'aient leur mot à dire. La Mairie de Paris a cédé la concession dans sa totalité et il y a gros à parier que le patron du groupe LVMH, au travers de son commanditaire, Marc-Antoine Jamet, responsable de la gestion du site chez LVMH, ne renouvelera pas le bail historique aux forains depuis sa Belgique "fatale", et laissera surtout les mains libres à son projet artistique. Déjà en février 2012, ce dernier voulait obtenir une résiliation anticipée du contrat de « sous-concession » dont bénéficie la société Ludovert, qui gère les manèges. Un sursis a été obtenu en dernière minute. Jusqu'à quand ?

La création du Jardin d'Acclimatation résulte de la rencontre entre un projet urbanistique et une ambition scientifique. Dans le cadre du « remodelage » de Paris, l'empereur Napoléon III voulait doter Paris d'un parc paysager. Arnault veut lui tout bétonner. Au-delà de la polémique sur cette fermeture savamment orchestrée, sans avoir été consulté sur ce patrimoine historique, les familles de Paris mais aussi des alentours qui viennent nombreuses chaque année ne pourront donc bientôt plus retrouver les manèges et les attractions de leur enfance et lorsqu'elles l'apprendront, ce sera déjà trop tard. Si vous vous souvenez avec nostalgie du Jardin d'Acclimatation de votre enfance, que vos enfants en sont fans, j'ai l'espoir qu'un petit click pour liker la page "Sauvez le jardin d'acclimatation" puisse sensibiliser par le nombre une cause salutaire pour notre histoire.

Sur le même sujet, lire l'interview exclusive de Marc-Antoine Jamet, président du Jardin d'Acclimatation "Non le Jardin d'Acclimatation ne fermera pas"